

NOTICE D'INFORMATION

CDC INFLATION

Forme juridique	: FCP
Promoteur	: CDC IXIS ASSET MANAGEMENT
Société de gestion	: CDC ASSET MANAGEMENT EUROPE
Gestionnaire financier par délégation	: CDC IXIS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: CDC FINANCE - CDC IXIS (ayant pour dénomination commerciale CDC IXIS)
Etablissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats	: CDC FINANCE - CDC IXIS (ayant pour dénomination commerciale CDC IXIS)
Commissaire aux comptes	: Cabinet Deloitte Touche Tohmatsu - Audit 185, avenue Charles de Gaulle BP 13 92203 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
Compartiment	: Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Nourricier	: Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Caractérisation sommaire	: Obligations et autres titres de créances libellés en euro.
Orientation des placements	: Le FCP a pour objectif d'obtenir une valorisation du capital en investissant principalement en obligations indexées sur l'inflation. L'actif du FCP est composé, directement ou indirectement, d'obligations indexées sur l'inflation, d'obligations et titres de créances négociables libellés en euro, dont l'émetteur a son siège social dans un Etat membre de la zone euro. Ces titres sont majoritairement des titres émis ou garantis par un Etat membre de la zone euro ou par ses collectivités publiques territoriales ou par les organismes internationaux à caractère public dont il est membre. L'actif du FCP pourra également comprendre, à titre accessoire, des obligations et titres de créances négociables non libellés en euro. Le FCP est susceptible d'investir 5% maximum de son actif en parts et/ou actions d'autres OPCVM. Dans les conditions fixées par la réglementation, le FCP pourra procéder à des opérations sur instruments financiers à terme fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré autorisés. Dans ce cadre, le FCP pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de devises, et en vue de le couvrir et/ou de l'exposer aux risques de taux, titres et valeurs mobilières assimilées, indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif. De plus, le FCP pourra effectuer des acquisitions et cessions temporaires de titres (pensions, prêts et emprunts de titres). La sensibilité du portefeuille sera généralement comprise entre 3 et 15. Le risque de change sera couvert et ne sera pas supporté par le porteur français.
Durée minimale de placement recommandée	: Supérieure à 2 ans.
Souscripteurs concernés	: Tous souscripteurs.

Affectation des résultats : La société de gestion se réserve la possibilité de distribuer tout ou partie des revenus et/ou de les capitaliser. Le FCP pourra éventuellement distribuer des acomptes.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Date de clôture de l'exercice : Dernier jour de bourse de Paris du mois de mars.

Valeur liquidative d'origine : 1524,49 euros (soit 10 000 FRF).
La valeur liquidative est divisée par 100 sur décision de la société de gestion, à compter du 27 décembre 2002.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Chaque jour de bourse de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 222-1 du Code du Travail.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres sont reçus à tout moment, centralisés au plus tard à 12h30 le jour du calcul de la valeur liquidative et exécutés sur la base de cette valeur liquidative.

Commission de souscription maximale : 2 % acquis aux tiers.

Commission de rachat maximale : 2 % acquis aux tiers.

Frais de gestion : Montant maximum : 0,60% HT de l'actif net, déduction faite des OPCVM gérés par le groupe CDC IXIS AM. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Libellé de la devise de comptabilité : Euro.

SOCIÉTÉ DE GESTION	: CDC ASSET MANAGEMENT EUROPE 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon 75015 PARIS
DÉPOSITAIRE	: CDC FINANCE - CDC IXIS (ayant pour dénomination commerciale CDC IXIS) 26-28, rue neuve tolbiac, 75658 PARIS Cedex 13
ÉTABLISSEMENT DÉSIGNÉ PUR RECEVOIR LES SOUSCRIPTIONS ET LES RACHATS	: CDC FINANCE - CDC IXIS (ayant pour dénomination commerciale CDC IXIS)
LIEU DE PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	: CDC ASSET MANAGEMENT EUROPE Bureaux : 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon 75015 PARIS

La présente notice doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète du FCP CDC INFLATION et le dernier document périodique sont disponibles auprès de :

- CDC ASSET MANAGEMENT EUROPE
- CDC FINANCE - CDC IXIS (ayant pour dénomination commerciale CDC IXIS)

Date d'agrément du FCP par la Commission des Opérations de Bourse le : 3 septembre 1993.
Modifications : le 20 juin 1997, le 30 avril 1998 et le 28 décembre 2000.
Date d'édition de la notice d'information : 19 décembre 2002